Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260630-DEL_05_30062026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 06 2026
Date de la convocation : 23 juin 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 23 juin 2026	L'an deux mil vingt-six, le mardi 30 juin à 18H30, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. David TOLLEMER, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 15 **- Qui ont pris part à la délibération :** 11+1 pouvoir	PRÉSENTS : M. David TOLLEMER ; M. David DUSSEUX ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Pascal LE LIARD ; Mme Marylise GOUYETTE ; Mme Isabelle TATON ; M. Arnaud LE ROUX ; Mme Émilie JOUAN ; M. Alexandre MORDELET ; M. Alexis LEGEMBLE ; Mme Marie-Lucille WOZNIAK **;** ABSENTS : M. Gwénaël MORDELET (pouvoir à M. Pascal LE LIARD) ; Mme Edith MERRANT SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Alexis LEGEMBLE

N°05-30062026 DEVIS D'HONORAIRES DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS LES BRUYERES ET LE PRE DU REVE

Exposé par M. Le Maire

Suite à la réunion de la commission travaux du 05 juin dernier au cours de laquelle il a été discuté du programme de voirie 2027 et de l'aménagement du lotissement Les Bruyères et Le Pré du Rêve, la société TECAM (titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour la conception des deux lotissements) propose une mission de maîtrise d'œuvre afin d'accompagner la commune dans les travaux de finition des lotissements et consistant à :

- La mise à jour des plans et reprise des études
- Etudes de projet
- Appel d'offres et assistance à la passation du contrat de travaux
- La direction et le suivi des travaux
- L'assistance aux opérations de réception

Le devis proposé par la société TECAM pour cette mission s'élève à 10 080 € TTC**.**

Le Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le devis proposé par la société TECAM à hauteur de 10 080 € TTC.

Fait et délibéré le 30 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,

David TOLLEMER

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260630-DEL_05_30062026-DE